

ATELIER DE DEMARRAGE DU PROJET CCLME

2-4 Novembre 2010

RAPPORT NATIONAL

Direction des Pêches Maritimes (DPM)

**Direction de l'Environnement et des
Etablissements Classés (DEEC)**



Sommaire

- CONTEXTE
- Introduction technique
- Importance socio-économique des pecheries et de l'environnement marin
- Caracteristiques physiques et biologiques
- Etat des pecheries
- Etat de l'environnement marin
- La gouvernance locale des pecheries, de l'environnement marin et cotier au Sénégal
- Cooperation multilateral et bilateral de peche
- Programme existant de suivi, contrôle et surveillance
- Conscience environnemental et participation des populations



Contexte

Enjeux du milieu marin:

- Base fondamentale pour le développement économique et social
- Moteur de l'essor du secteur de la pêche
- Cependant le manque de planification et de concertation entraîne une dégradation du milieu côtier et des ressources
- Le CCLME est un élément de réponse
- CCLME (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée bissao, Maroc, Sénégal) vont œuvrer pour régler les questions prioritaires de développement .



Contexte (suite)

- But à long terme: inverser la dégradation de l'ensemble de l'écosystème marin du courant des Canaries causée par des pêches excessives, la modification de l'habitat et la qualité de l'eau.
- Démarche du CCLME: Adopter une approche à la gestion basée sur l'écosystème.



INTRODUCTION TECHNIQUE

- Pour l'année 2009, la production artisanale maritime débarquée est de 401.842 tonnes, pour une valeur de 130,554 francs.
- En ce qui concerne la pêche artisanale maritime, elle joue un rôle très important au Sénégal. En effet, elle assure plus de 90 % des mises à terre ; elle est la principale source de protéines animales, crée de nombreux emplois directs et indirects, contribue fortement à l'équilibre de la balance commerciale.
- Pour la pêche industrielle, les captures réalisées par l'armement national sont de 42. 924 tonnes en 2008.

CONTRAINTE DE LA PECHE MARITIME

- surexploitation des ressources
- Surcapacités de pêche
- Sous approvisionnement des entreprises
- Usage d'engins de pêche non sélectifs
- Rendements faibles
- Renchérissements des facteurs de production (carburant)
- Restriction d'accès de la pêche artisanale dans la sous région
- Insuffisance des moyens de surveillance

IMPORTANCE SOCIO ECONOMIQUE DES PECHERIES ET DE L'ENVIRONNEMENT MARIN ET COTIER

- Plateau continental sénégalais fait 196.km². Il compte 718 Kms de côte
- La pêche occupe 17⁰% de la population active; 10⁰% de la population rurale. 600.000 personnes vivent directement ou indirectement de la pêche.
- Couvre 47⁰% des besoins du pays. 70⁰% des protéines animales.
- Statistiques de 2009:
 - mises à terre 2009: 401.842 tonnes. Valeur: 130, 5 milliards.
 - 1, 4 % du pib national. 12, 5% du pib du secteur primaire.
- En 2006 (dernier recensement): 13.420 pirogues..
- 30⁰% des espèces démersales capturées hors des eaux territoriales
- Espèces démersales les plus capturées par les chalutiers: crevettes, merlu

-

Tableau 1a. Indicateurs socio-économiques

Indicateur	Valeur	Référence (année et source)
Contribution pêche au PIB ()	1,4%	2008 DPM
Contribution tourisme au PIB (en USD	
Nombre de personnes directement employé dans la pêche (600.000	
Nombre de pêcheurs (secteur artisanal) Note: à considérer les nationaux	Nombre 59.000	2009 DPM
Nombre de pêcheurs (secteur industriel) Note: à considérer les nationaux	Nombre environ 1300	2009 DPM
Nombre de personnes directement employées par le tourisme(

Tableau 1b. Autres indicateurs dans les secteurs

Nombre de <u>pirogues motorisées</u> actives dans votre pays :		
National:	Nombre pirogues motorisées 7165	2009 DPM
Nombre de <u>pirogues non motorisées</u> actives dans votre pays :		
National:	Nombre pirogues non motorisées 1826	
Nombre de bateaux de pêche industrielle actifs dans votre pays :		
National:	Nombre bateaux 117	2009 DPM
Permis étrangers:	Nombre bateaux 13	2009 DPM



CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET BIOLOGIQUES

- Domaine maritime: 18°00 N, 20°00W; 16°30, 12°00S
- Deux saisons:
 - chaude: juillet-octobre
 - froide: décembre-mai
- Littoral est une zone d'intérêt stratégique
- Les milieux naturels produisent des ressources vitales
- Economie nationale dépend des ressources côtières et marines cependant elles sont objet e pressions
- Erosion marine, les déchets, les eaux usées favorisent la dégradation de l'environnement
- La pollution par les hydrocarbures impacte négativement sur l'environnement marin et côtier



(Suite)

- Le littoral est sous l'influence de deux courants :
 - -Nord équatorial (branche des canaries)
 - contre courant équatorial chaud
- Les ressources végétales côtières ont une importance particulière: écosystème des mangroves (végétation particulière de palétuviers)
 - 300.000 hectares
 - On les trouve dans les estuaires du Saloum (80.000 ha) et en Casamance (environ 250.000 ha)



ETAT DES PECHERIES

Le Sénégal fait partie de l'Ecorégion marine ouest-africaine (Wamer)

- Biodiversité liée à la remontée océanique du Grand écosystème côtier du courant des canaries:
 - chaîne alimentaire importante
 - zones de pêche diverses et riches
- Les estuaires ont une influence sur la productivité biologique: richesse en phytoplancton, diversité des peuplements
- Ressources halieutiques composées de quatre groupes (pélagiques côtières, démersales côtières, pélagiques hauturières, estuariennes)
- Les trois premières dépendent des up-wellings
- 70% des captures de pélagiques côtières le sont dans la zone économique exclusive.



(Suite)

- Les captures de la pêche artisanale démersale côtière sont constituées de crevette: côtière, langouste, crabe, sole, rouget, capitaine, mérrou, dorade, poulpe, seiche, calmar
- De 2002 à 2007 on a noté:
 - dégradation des stocks de démersales côtière
 - surexploitation des démersaux

Tableau 2. Etat des pêcheries/stocks

Stock de poissons	Tons/année de débarquement	Etat du Stock (du stock dans le pays)	Référence (année et source)
Poissons démersaux	108.453	Surexploité / pleinement exploité / etc	Dpm,2009
Crevettes	5739	entièrement expolitées	Dpm,2009
Céphalopodes	11.081	entièrement expolitées	Dpm,2009
Petits pélagiques	269.263	entièrement expolitées	Dpm,2009
Thons	7.671	entièrement expolitées	Dpm,2009
Billfishes	1.164	entièrement expolitées	Dpm,2009
Raie	4.069	entièrement expolitées	Dpm,2009
Requin	3.168	entièrement expolitées	Dpm,2009
Autres crustacés	217	entièrement expolitées	Dpm,2009
Autres mollusques	17.077	entièrement expolitées	Dpm,2009



(Suite)

- surexploitation des principales espèces: fonds marins, estuariens, crevette côtière
- La surexploitation, la pression sur la ressource, la pêche illicite, les prises accidentelles de la pêche crevettière contribuent à la dégradation des ressources halieutiques
- Les changements climatiques, le réchauffement de la température ont une influence sur l'environnement marin et côtier, sur la productivité des Océans



ETAT DE L'ENVIRONNEMENT MARIN ET COTIER

- La pollution marine et côtière a une influence négative sur l'environnement
- La pollution industrielle affecte l'écosystème (baie de Hann)
- La dépression des Niayes subit des agressions
- (déchets, ordures, produits chimiques)
- La forte concentration industrielle le long du littoral, l'érosion cotière impactent négativement sur l'environnement

(Suite)

- Le prélèvement du sable du littoral est un fléau (littoral recule entre 1 et 1,5 m par an).

La mangrove et les aires marines protégées (AMPs) sont des éléments importants de l'environnement marin et côtier.

- L'écosystème des mangroves (300.000 ha) est l'un des plus productifs au monde. Il abrite des espèces animales spécifiques (huîtres, balanes, arches, crabes). Il sert de refuges à des oiseaux, juvéniles, poissons et crevettes;



(Suite)

Les Aires marines protégées (AMPs)

Le Sénégal compte neuf AMPs:

- Tableau des AMPs
- 1 : Parc National du delta du Saloum, créé le 28 mars 1976 par décret 76-058. Sa superficie est de 76.000 hectares
- 2 : Parc National de la Langue de Barbarie, créé le 09 janvier 1976 par décret 76-0016. Superficie 2000 hectares
- 3-Parc national des Iles de Madeleine, créé le 16 janvier 1976, par décret 76-0033. Superficie 45 hectares

(Suite)

- Le Sénégal dispose de neuf aires marines protégées (AMPs)
- 4 Réserve naturelle de Popenguine, créé le 21 mai 1986 par décret 86-604. Superficie 1000 hectares
- 5 AMP d'Abéné, créé en 2004. Superficie 11.900 hectares
- 6 AMP de Joal Fadjouth, créé le 04 novembre 2004 par décret n° 2004-1408 du 04 novembre 2004, superficie 17400 hectares
- 7 AMP de Kayar, créé le 04 novembre 2004 par décret n° 2004-1408. Superficie 17100 hectares
- 8 AMP de Bamboung créé le 04 novembre 2004 par décret n° 2004-1408. Superficie 6800 hectares
- 9 AMP de St- Louis créé le 04 novembre 2004, décret 2004-1408. Superficie 4900 hectares

GOVERNANCE LOCALE DES PECHERIES , DE L'ENVIRONNEMENT

- Gouvernance nationale et locale des pêches et de l'environnement

Elle est appréhendée à un double niveau (DEEC-DPM)

1- les outils de la gouvernance de la Direction de l'environnement et des établissements classés

- largement inspirée par le Sommet de Rio sur l'Environnement et le Développement.

adoption en 1997 d'un plan national d'action pour le développement (PNAE): c'est un cadre dans lequel la gestion des zones marines et côtières peut être appréhendée;





(Suite)

- On peut citer:
 - le plan national d'aménagement du territoire (PNAT)
 - la stratégie et le plan d'action pour la conservation de la biodiversité
 - l'étude d'impact environnemental (voir les conséquences qu'un projet ou programme peut avoir sur l'environnement)
- la zone côtière est soumise à la législation foncière qui a évolué
- Au plan foncier différents régimes juridiques s'appliquent en plus de celui régissant le domaine public maritime



(Suite)

la gouvernance locale des pêches de la Direction des Pêches maritimes

- C'est la loi 98- 32 du 30 mars 1998 portant code de la pêche maritime est la source légale de la gouvernance des pêches.
- Les Conseils locaux de pêche artisanale (CLPA) prévus par l'article 12 encourage la cogestion des ressources maritimes et la gouvernance locale des pêches
- Au niveau national 33 CLPAs vont être créés. 17 le sont déjà par arrêté ministériel.

(Suite)

-
- Les comités locaux de pêcheurs (CLPs) sont aussi créés dans les sites du programme Gestion Intégrée des Ressources marines et côtières (GIRMaC)
- L'arrêté n° 02884 en date du 31 mars 2010 leur confère le droit de prendre des initiatives de cogestion
- Nb: En rapport avec les services déconcentrés des pêches

COOPERATION BILATERALE ET MULTILATERALE EN MATIERE DE PECHE

- Accord de pêche entre le Sénégal et le Japon
- Accord de pêche avec les pays voisins : Cap-Vert, Gambie, Mauritanie
- Accord avec la Commission sous régionale des pêches (CSRP)
- Conférence inter ministérielle sur la coopération halieutique entre les pays Etats africains riverains de l'Atlantique (COMHAFAT)



(Suite)

- Organisation intergouvernementale et de la coopération des produits de la pêche en Afrique
- Projet Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME)
- ICAAT- CTOI- WCFPC-CBI



PROGRAMMES EXISTANTS DE SUIVI CONTROLE ET SURVEILLANCE

- La Direction des pêches et de surveillance des pêches (DPSP) encourage la surveillance participative (co-surveillance)
- Elle s'appuie sur les CLPAs
- Elle axe sa mission sur la sensibilisation, la formation des acteurs, l'appuie matériel
- Elle encourage la coopération en matière de formation avec des pays de la sous région (Gambie, Guinée Bissao)

CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE ET PARTICIPATION DES POPULATIONS

- L'Etat encourage la participation des populations dans la gouvernance des cote
- Avec les textes de loi sur la décentralisation: implication dans la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
- Elles sont représentées dans les étapes de validation des Etudes d'Impact sur l'Environnement



(Suite)

- Participation des parties prenantes dans la gouvernance des côtes
- Des cadres de concertations sont mis en place:
 - Commission nationale pour le développement durable
 - Commission Nationale sur les Changement Climatiques
 - Conseil Supérieur des Ressources Naturelles et de l'Environnement

CONCLUSION

- **Afin de faire face aux contraintes de développement du secteur de la pêche l'Etat a initié la Lettre de Politique Sectorielle (LPS).**
- Améliorer la cohérence des interventions des pouvoirs publics, des projets et programmes sur la base d'objectifs clairement définis et hiérarchisés.
- Rassembler toutes les initiatives prises par le Gouvernement, les partenaires au développement et les bailleurs de fonds autour d'un document de référence consensuel.
- Réduire la capacité excédentaire et de renforcer les capacités des pêcheurs



(Suite)

- **Les stratégies de développement définies dans la LPS sont**
- Contrôle et gestion des ressources de pêche maritime pour réaliser les prises potentielles autorisées ;
- Contrôle de l'accès aux ressources marines ;
- Introduction des plans de développement de la pêche ;
- Promouvoir une politique de conservation de l'habitat marin et des ressources marines grâce à la gestion intégrée des zones côtières ;
- Renforcer et adapter la recherche sur la pêche ;
- Optimiser la surveillance des produits de la pêche, ainsi que le contrôle et le suivi des ressources ;
- Réduire les pertes post-capture.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION